



## PROGRAMME de FORMATION

### Soutenir le développement du pouvoir d'agir des habitants

**Pré-requis :** Etre en situation ou susceptible d'être en situation d'animation, d'accompagnement collectif ou individuel

**Public :** salariés et bénévoles de centres sociaux. De 2 à 6 personnes par centre social, dont au moins 1 bénévole

**Nombre minimum et maximum de stagiaires :** 12 à 28 stagiaires

**Durée :** 8 jours (4 modules de 2 jours), soit 56 heures

**Date(s) et lieu :** 2 et 3 octobre, 6 et 7 novembre, 4 et 5 novembre, 8 et 9 décembre 2025

**Tarif :** 1 000 € par personne.

*Pour les bénévoles, prise en charge en totalité par FOSFORA.*

*A partir de la 4ème personne (non prise en charge) d'un même centre social, 500 euros pour chaque personne supplémentaire*

**Visée de la formation :** Permettre aux participant.e.s de prendre conscience de l'intérêt et de la plus-value d'accompagner les habitant.e.s dans le développement de leur pouvoir d'agir. Cette formation interroge la conception de l'intervention sociale, la posture professionnelle et la place du centre social dans le soutien au développement du pouvoir d'agir des habitants. Elle permet également de s'approprier l'ensemble du processus d'une action (du repérage de la situation problème à la conscientisation).

#### Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation, les stagiaires sauront:

- Utiliser et adapter des outils d'écoute, d'aller vers et d'animation de groupes
- S'approprier le processus d'une action soutenant le développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s
- Repérer et questionner la posture du centre social, sa posture professionnelle, sa légitimité dans la perspective de soutenir le développement du pouvoir d'agir des habitant.e.s

#### Moyens pédagogiques :

La formation s'appuiera sur :

- Les expériences et projets des participants
- Des méthodes pédagogiques participatives et diversifiées (étude de cas, créativité, jeux de rôle, analyse de pratiques, apports théoriques, vidéos, débats...)
- Des objectifs inter-sessions pour la mise en pratique dans chaque centre social

#### Evaluation de la formation :

- En fin de chaque module, évaluation collective de la formation
- Questionnaire à chaud en fin de formation
- Observation des participants, notamment durant les mises en situation



## PROGRAMME de FORMATION

### Contenu de la formation

---

- **Jour 1** : la phase de l'écoute large, le repérage de ce sur quoi les habitants se sentent en situation d'impuissance, définition de la boucle du développement du pouvoir d'agir,
- **Jour 2** : repérage et définition d'une situation problème, mise en pratique de l'écoute
- **Jour 3** : la notion du mandat, questionnement sur la posture du centre social
- **Jour 4** : réflexion autour des différentes postures des personnes, animer une réunion permettant le développement du pouvoir d'agir des personnes, l'accompagnement vers l'action
- **Jour 5** : identification des acteurs et des enjeux, la mise en situation de négociation réflexion sur l'action dans l'espace public,
- **Jour 6** : mise en pratique d'un porteur de paroles dans l'espace public
- **Jour 7** : l'analyse de l'expérience : conscientisation des acquis
- **Jour 8** : approfondissement de certaines notions abordées, bilan et évaluation de la formation

### Formation encadrée par : Équipe du pôle accompagnement formation de la Fédération

---

*NB : Si vous vivez une situation d'empêchement ou de handicap, nous pouvons échanger sur l'aménagement de la formation en fonction de vos besoins. Pour cela, contactez: Mathieu CANDAS, [mcandas.npdc@centres-sociaux.com](mailto:mcandas.npdc@centres-sociaux.com)*

MAJ: 24/10/2024



Lien  
vers le formulaire  
d'inscription

**FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DU NORD PAS-DE-CALAIS**

199-201 rue Colbert - Centre Vauban - 1<sup>er</sup> étage - Bâtiment Lille - 59000 Lille

Tel : 03 20 79 98 70 - Fax : 03 20 79 98 79 - [nordpasdecalais@centres-sociaux.com](mailto:nordpasdecalais@centres-sociaux.com)

SIRET: 30226265400056 N° activité de formation: 325909437 59 . Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat